



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré
Mo
b

12125283

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 05 JUL, 2012

Greffe Mellot Marie-Guy

Greffier assumé

N° d'entreprise : 0457.147.637

Dénomination

(en entier) : **PARTI SOCIALISTE - FEDERATION DE WALLONIE PICARDE**(en abrégé) : **PS WALLONIE PICARDE**

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue Barre Saint-Brice, 22 à 7500 TOURNAI

Objet de l'acte : **DEMISSIONS et NOMINATIONS**

Aux termes d'un acte reçu par le Notaire associé Alain HENRY à Estaimbourg le 27 juin 2012, acte en cours d'inscription à Mouscron 2, il ressort que l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'Association Sans But Lucratif « PARTI SOCIALISTE – FEDERATION DE WALLONIE PICARDE », en abrégé « PS WALLONIE PICARDE », a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution.

L'assemblée, composée des membres de l'association repris à la liste des présences ci-annexée, requiert le notaire soussigné d'acter la démission des membres suivants:

Monsieur BAUWENS Bernard, Madame BAUWENS Elodie, Monsieur BILLOUEZ Claudy, Monsieur BREYNE Benoît, Monsieur CHAVARIA Fabrice, Madame COMBLE-DEFERNEZ Marie-Pierre, Monsieur COURTOIS Grégory, Monsieur DETOURNAY Daniel, Monsieur DETRAIN Bernard, Madame DEVLAMINCK Fiorella, Monsieur DUCATTILLON Christian, Monsieur FEIHLE Claude, Monsieur FLAMENT Michel, Monsieur GALAND Grégoire, Madame GARCON Marie-Thérèse, Madame LAMBERT Odette, Madame LUYTEN Sarah, Madame MAJRI Aziza, Monsieur PIERRE Aurélien, Monsieur RENDERS Serge, Monsieur SCHELBACH Joël, Madame VANDEKERCHOVE Tanya, Madame VANDENABEELE Alicia, Monsieur VANDERSTRAETEN Roger, Monsieur VANNESTE Gaëtan.

L'assemblée décide ensuite de nommer ou de renommer suivant le cas à compter de ce jour et pour une durée de quatre ans les personnes suivantes qui composeront le conseil d'Administration :

RENOMINATIONS :

- Monsieur DENIS Jean-Pierre (numéro national 590114 143 04), domicilié à Maffle, rue du Canal n° 11.
- Monsieur HUSTACHE Serge (numéro national 570717 151 03), domicilié à Ellezelles, rue Notre-Dame n° 49.
- Monsieur NOTTEBAERT Jean-Michel (numéro national 510110 243 50), domicilié à Evregnies, rue des Bouleaux n° 11.
- Madame SAUDOYER Annick (numéro national 621016 060 56), domiciliée à Mouscron, rue du Petit Courtrai n° 55.
- Monsieur SENESAEI Daniel (numéro national 570113 159 73), domicilié à Leers-Nord, rue des Oiseaux n° 16.
- Monsieur UYSTPRUYST Sylvain (numéro national 821122 197 69), domicilié à Frasnes-lez-Buissenal, rue Léon Desmottes n° 57.
- Monsieur VAN GROOTENBRULLE Bruno (numéro national 530418 159 54), domicilié à Ostiches, Chemin de Stocq n° 118.
- Monsieur VIENNE Christiane (numéro national 510718 070 25), domicilié à Mouscron, rue de la Station n° 46.
- Monsieur WACQUIER Pierre (numéro national 590914 063 43), domicilié à Laplaigne, rue du Belloy n° 13A.

NOMINATIONS :

- Madame BIENVENUE Micheline (numéro national 451214 198 23), domiciliée à Flobecq, Place n° 57/A.
- Madame DEDONDER Ludivine (numéro national 770317 364 85), domiciliée à Tournai, Chaussée de Bruxelles n° 125/11.
- Madame DEMETS Sophie (numéro national 880128 130 12), domiciliée à Mouscron, rue du Val n° 71/A.
- Monsieur DEVOS Michel (numéro national 580721 091 61), domicilié à Frasnes-lez-Anvaing, Route d'Hacquegnies n° 17.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

•Monsieur LEFEBVRE Bruno (numéro national 800628 295 05), domicilié à Huissignies, rue Ludger Lapoulle n° 7/A.

•Monsieur VANSAINGELE Luc (numéro national 551002 061 37), domicilié à Basècles, rue du Carmes n° 102.

La fonction d'administrateur délégué est assurée conformément à l'article vingt-trois des statuts de l'association par le Secrétaire Fédéral, étant Monsieur Jean-Michel NOTTEBAERT.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Alain HENRY, Notaire associé.

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique, liste des présences, liste des membres et liste des administrateurs à jour)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature